

*Initiatives ministérielles*

blements sans parler de l'assujettissement larvé de nos créateurs à la manne fédérale.

L'offensive fédérale dans le domaine culturel, par l'introduction du projet de loi C-53, n'est que la pointe de l'iceberg. À preuve, le rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada qui vient consacrer la volonté d'Ottawa d'assujettir la culture québécoise à la norme fédérale.

Le rapport dissident déposé par l'opposition officielle dénonce cette tentative fédérale de diluer la spécificité québécoise en la remuant dans la sauce du bilinguisme et du multiculturalisme canadien. Il n'y a pas de doute, toute l'affaire est dans la sauce.

L'opposition officielle constate, et je cite: «L'orientation de la politique étrangère du Canada en matière culturelle, telle que prescrite dans le rapport majoritaire, se fonde sur le postulat d'une seule nation, d'une seule et même culture (une soi-disant culture canadienne), et que toutes les provinces doivent par conséquent jouir d'un statut égal.»

• (1715)

Pour l'opposition officielle, il est clair que les principes du bilinguisme et du multiculturalisme, fondement politique de la définition d'une culture dite canadienne, ont pour conséquence de désavouer l'existence de la culture québécoise, originale et développée essentiellement à partir de ses origines françaises, avec les apports britanniques et autochtones et plus récemment, des diverses communautés d'immigrants.

Le Québec n'acceptera jamais de voir sa culture inféodée au gouvernement fédéral. L'opposition officielle dénonce avec vigueur cette tentative non voilée d'assujettir le Québec au dictat fédéral.

[Traduction]

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux de me pencher une fois de plus sur le projet de loi C-53. C'est avec plaisir que je vais parler des divers aspects du ministère du Patrimoine canadien et dire que ce qu'il faut vraiment faire, lorsqu'il est question de ce ministère, ce n'est pas simplement le rationaliser de façon superficielle, mais bien procéder à une restructuration en profondeur d'un bon nombre des services qu'il regroupe, notamment le ministère du Multiculturalisme, le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du film, Condition féminine Canada, la Société Radio-Canada et bien d'autres services.

Permettez-moi simplement de parler de certains de ces ministères et de préciser que, dans certains cas, nous pourrions complètement nous en passer.

Je voudrais tout d'abord m'arrêter sur le ministère du Multiculturalisme, un sujet dont de nombreux réformistes ont déjà parlé. Nos vis-à-vis ont laissé entendre que, sans un ministère du Multiculturalisme, il ne pourrait y avoir de diversité multiculturelle au Canada. C'est tout à fait stupide.

Je rappelle aux députés d'en face que ce sont des gens d'origines culturelles très diverses qui ont colonisé l'ouest du pays. Nous n'avons pas besoin alors d'un ministère du Multiculturalisme. Ces gens avaient leur culture qu'ils ont préservée avec leur propre argent, chose tout à fait nouvelle pour les libéraux. C'est encore ce qui se passe aujourd'hui. Les gens n'ont pas besoin du gouvernement pour leur dire qu'il leur faut préserver leur culture. Ils le feront s'ils le jugent bon et paieront eux-mêmes la note. C'est ce que la plupart des Canadiens trouvent sensé.

Or, pour une raison quelconque, le gouvernement a décidé que certaines cultures étaient plus méritantes que d'autres, qu'on devait établir une liste des priorités concernant les cultures, que certains groupes devraient recevoir de l'argent et d'autres non. Eh bien, je pense que cela ne peut que créer des dissensions.

Je tiens à signaler aux députés d'en face, qui affirment souvent que les réformistes n'offrent aucune solution pour sabrer les dépenses, qu'il s'agit là d'un domaine où il est possible d'épargner quelque 21 millions de dollars. Nous pourrions effectuer cette compression aujourd'hui et la plupart des Canadiens seraient tout à fait en faveur de cela, selon moi.

Je tiens à aborder certains des autres problèmes reliés au ministère du Multiculturalisme. Je le répète, j'ai parfois le sentiment que le ministère du Multiculturalisme crée des dissensions. À ce propos, j'ajouterais que tous les comportements ne se valent pas. Certaines cultures prônent des types de comportement que la plupart des Canadiens rejettent clairement. Ainsi, certaines cultures laissent entendre que les femmes sont des êtres inférieurs et devraient se contenter de jouer des rôles subalternes. Je ne suis absolument pas de cet avis.

Selon moi, quand on se met à financer les cultures et à donner de l'argent à des gens pour défendre les cultures, cela empêche ce qui est devenu une norme au Canada, une sorte de norme éthique ou morale, de se répandre dans les cultures où il peut arriver que l'on ne traite pas les gens avec tout le respect dû à leur sexe. Je m'oppose fortement à ce genre de situation et j'espère que les ministériels en font autant. Voilà pourquoi, selon moi, on peut prétendre que le ministère du Multiculturalisme a perdu sa raison d'être.

J'ajouterais que, lorsqu'on voit, par exemple, ce que le ministre de la Justice a proposé la fin de semaine dernière ou ce qui est sorti de son ministère concernant l'inscription dans la loi de motifs d'ordre culturel, on saisit, je pense, le danger que présente cette attitude qui consiste à accorder un statut spécial à certaines cultures, ce qui revient à ouvrir la boîte de Pandore.

• (1720)

Heureusement pour les Canadiens que les réformistes se tenaient sur leurs gardes. Ils ont immédiatement pressé le ministre de questions et celui-ci a battu en retraite, comme il se devait.

Ce n'est pas que les lacunes lui sont apparues dès le départ. C'est seulement parce que les réformistes sont intervenus, ont soulevé la question et ont forcé le ministre à battre en retraite. J'espère que nous saurons toujours faire de même.